



## **Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe**

4, Cité Artisanale de Bergevin – 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - ☎ : (0590) 91.04.00

E-Mail : [cgtg.confederation@wanadoo.fr](mailto:cgtg.confederation@wanadoo.fr)

Pointe-à-Pitre, le 24 janvier 2019

# **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## **GRÈVE A L'UNITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE KARUCASH ET SOFHYPHER**

Mercredi 23 janvier 2019 au 62<sup>ème</sup> jour de grève, la direction de PROMOCASH et de SOFHYPHER a fini par accepter d'entamer des négociations, sous l'égide d'un médiateur, Martial ARCONTE, ancien directeur du travail.

Après d'âpres discussions, elle s'est engagée à faire des propositions écrites, tant sur la prime de transport que sur les tickets restaurants et sur l'accord Bino étant entendu qu'elle annulait la suppression de la subrogation.

Par ailleurs, la délégation des grévistes a réclamé l'application de la législation sur le temps de pause, ce qui entraîne des rappels de salaire conséquents. De plus, les grévistes refusent le gel de la prime d'ancienneté.

Ce 24 janvier, la direction a présenté un document dans lequel elle excluait l'accord Bino. La délégation des grévistes a dénoncé sa mauvaise foi. Aux environs de 11 heures, elle a réclamé une suspension de séance pour calculer la somme due à chaque salarié en application de cet accord.

A son retour à 15h20, la direction s'est permis de remettre un document ne faisant état ni de l'accord Bino, ni du temps de pause et ni de la prime d'ancienneté !

Cependant, les documents remis montrent clairement le vol réalisé par DESPOINTES sur tous les salariés.

La délégation des grévistes a pris rendez-vous avec la direction de l'UES à 10h le vendredi 25 janvier pour la remise des documents conformes aux revendications des salariés.

Les grévistes sont déterminés à aller jusqu'au bout de leur combat, d'autant plus que cette direction méprisante a fini par reconnaître qu'elle les vole depuis plusieurs années !